L'USINE DUMONT

DE LA BORGNE À LA LUMIÈRE

SEDVNVM NOSTRVM

L'USINE DUMONT
DE LA BORGNE À LA LUMIÈRE

Michel Dubas

Sedunum Nostrum 2014

Remerciements

L'auteur tient à remercier de leur aide :

› monsieur Marcel Maurer, président de Sion, qui l'a incité à s'intéresser au sujet,
› monsieur Roland Favre, ancien collaborateur de Energie Sion-Région, qui a tenté avec passion de reconstituer les installations de l'usine Dumont et a rassemblé quantité de documents,
› monsieur Patrice Tschopp, archiviste de la Ville de Sion, monsieur Philippe Dubois, responsable du Service eau et gaz de la même ville, et les collaborateurs des archives de l'Etat qui ont ouvert leurs archives et aidé à y retrouver les pièces intéressantes,
› monsieur Nicolas Schmidt, ingénieur et photographe, qui a su mettre en valeur les restes des installations.
› Sa reconnaissance va aussi à Sedunum Nostrum et à son président, monsieur François Mariéthoz, qui ont bien voulu publier la présente étude.

AVANT-PROPOS
L'USINE DE LA BORGNE 4

PRÉAMBULE
AU FIL DE LA BORGNE, DU PREMIER BRAMOISIEN
À LA RÉVOLUTION INDUSTRIELLE 6

LA PREMIÈRE DISTRIBUTION D'EAU
ET D'ÉLECTRICITÉ À SION : L'USINE DUMONT 10

La ville de Sion à la fin du XIXe siècle 10

La «question des eaux» : trois projets
d'approvisionnement 10

Le choix de la Municipalité
en faveur de la proposition Dumont 16

Les installations Dumont
pour l'eau potable et l'électricité 20

Les autres projets des Dumont 36

La fin de l'exploitation
et les débuts des Services industriels 38

Epilogue 40

BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES 42

CRÉDITS DES ILLUSTRATIONS 44

AVANT-PROPOS
L'USINE DE LA BORGNE

Lorsque nous jouions au bois de la Borgne l'après-midi, alors que nous étions enfants, nous parlions de «l'ancienne usine» un peu comme d'un château fantôme, sans trop savoir de quoi il s'agissait ni où elle était vraiment. Il y a encore peu, lors d'une visite sur place avec l'ancien président de la Bourgoisie de Sion, M. Charles-Alexandre Elsig, j'ai enfin découvert «l'usine» … J'en ai été étonné, car il s'agit d'un aménagement conséquent avec une amenée d'eau depuis Bramois et des emplacements bien visibles destinés aux machines hydrauliques notamment.

Aujourd'hui le Valais doit se battre pour maintenir sa production hydroélectrique, du fait que le marché de l'énergie est au plus bas avec les nouvelles productions liées au soleil, au vent et hélas au charbon.

Le travail de l'ingénieur Dumont, précurseur, se situe à une autre époque. L'énergie électrique était rare et précieuse. Elle permettait, en pompant de l'eau, d'éclairer une rue. Elle n'était alors pas encore distribuée de manière large, dans chaque logement, chaque atelier ou chaque industrie.

Les autorités de l'époque ont fait le choix de cette usine. Ce fut un premier pas duquel il fait bon se souvenir, au moment où la Ville de Sion s'apprête à regrouper les activités de recherches appliquée et fondamentale dans ce domaine si central pour l'avenir.

Je remercie M. Roland Favre avec lequel j'ai eu le bonheur de partager de longues discussions passionnantes, au cours desquelles j'ai pu découvrir de nombreux documents, dessins et calculs.

Je remercie aussi Sedunum Nostrum et son président M. François Mariéthoz pour la publication de ce bulletin consacré à l'usine électrique de Bramois. Il permettra à tout un chacun de revivre cette aventure étonnante. Quoi qu'il arrive, la fée électricité reste un bien vital et précieux pour le développement de notre ville et de notre canton.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin.

Bien à vous.

Marcel Maurer
Président de Sion

PRÉAMBULE

AU FIL DE LA BORGNE, DU PREMIER BRAMOISIEN À LA RÉVOLUTION INDUSTRIELLE

L'eau pure et fraîche des Alpes, le large dégagement du val d'Hérens et l'orientation propice à l'ensoleillement tardif offrent au pied du coteau, à l'est du débouché des gorges de la Borgne, des conditions optimales. Dès 4500 avant J.-C., et jusqu'à la fin du Néolithique, les hommes s'y sont installés[1]. Bien que pour l'instant aucune découverte ne vienne attester une présence durant l'âge du Bronze, on retrouve à l'âge du Fer des traces d'activités artisanales et une grande nécropole celtique qui s'étend sous le quartier de Pranoé[2]. Une occupation à vocation plutôt agricole se poursuit à l'époque romaine et durant le Haut Moyen Age, période qui a également livré de nombreuses sépultures [FIG. 1 **Garniture de ceinture en fer avec décor au fil d'argent de la tombe BS01-T1**]. Au Ve ou VIe siècle, une première chapelle est bâtie au centre de l'ancien village. Elle sera à plusieurs reprises reconstruite et agrandie pour devenir l'église Saint-Laurent[3].

C'est en tout cas depuis un millénaire que l'histoire de Bramois est liée à celle de Sion: au XIe siècle, le chapitre de l'église cathédrale de Sion possède neuf manses –ou exploitations agricoles– et neuf champs sur la «terre de Bramois». Agneaux, moissons, bois et hommes de main pour les vendanges sont autant de biens auxquels a alors droit le Chapitre[4], droits qui, quoi que subissant quelques modifications, restent en vigueur pendant plusieurs siècles. Le rôle joué par le Chapitre dans les juridictions spirituelle et temporelle, bien que probablement

1 MARIÉTHOZ 2009, pp. 95-111, Mottet *et alii* 2011.

2 CURDY *et alii* 2009, pp. 75-106.

3 DUBUIS 1984, pp. 114-120, fig. 1-3.

4 JEAN GREMAUD, *Chartes*, n° 8, pp. 353 et ss., cité dans Lugon 1985, p. 152.

FIG. 1

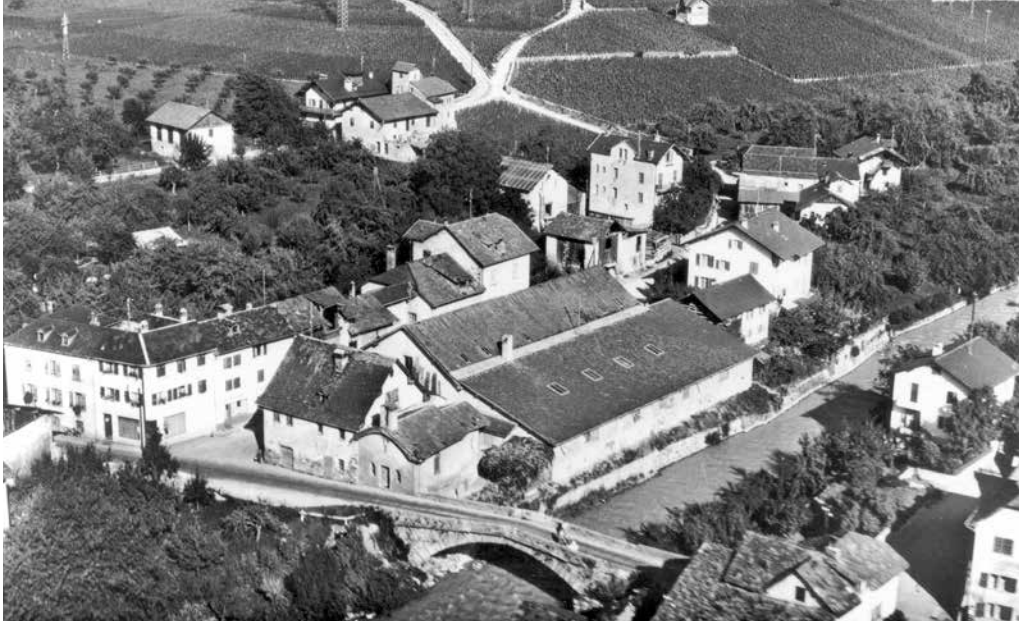

FIG. 2

fort ancien, nous est connu dès le XIVe siècle: le Chapitre possède l'autorité sur Bramois et en inféode le vidomnat à celui de Sion. Ce pouvoir est, dès la fin du XVIe siècle, confié à un châtelain nommé tous les deux ans. Parallèlement, une communauté s'occupant de la vie locale se met peu à peu en place, possédant bientôt un moulin, une forge et des ateliers dépendants de l'énergie hydraulique de la Borgne[5]. L'origine précise des installations au fil de la rivière reste toutefois méconnue. Nous savons que le territoire à droite de la Borgne est occupé par le hameau de *Bornuesc* en 1239, selon des documents d'archives[6]. Entre les XIVe et XVIe siècles, des moulins sont mentionnés dans cette région, proche du pont actuel[7]. Les choses se précisent dès la seconde moitié du XVIIe siècle: la chapelle Sainte-Catherine, la forge et ses dépendances se trouvent alors dans le quartier, de même que la maison du scieur, la tannerie, la scierie et, toujours, des moulins, alimentés par une meunière [FIG. 2 **Le quartier du Pont de la Borgne avec la chapelle, la forge accolée à sa gauche et le bâtiment de l'ancienne fabrique de draps à droite le long de la Borgne vers 1950**]. Suivront différents

5 LUGON 1985, p. 154.

6 JEAN GREMAUD, *Documents relatifs à l'histoire du Vallais*, Lausanne : Bridel, 1875-1898, n° 435, cité dans DUBUIS et LUGON 1986, p. 2.

7 DUBUIS et LUGON 1986, p. 2.

Rép. le 1er Février 88.
SOCIÉTÉ DES BRASSERIES DE BRAMOIS
PRÈS · SION · VALAIS · SUISSE

FIG. 3

FIG. 4

Bramois _ Mine de Bramois et environs.
3344

ateliers au fil des siècles, notamment la chapellerie Hummel et Glinche[8] ou la fabrique de draps Ackermann puis Roessli. En 1812, le village compte en outre une brasserie [FIG. 3 **En-tête des brasseries de Bramois en 1888**] [FIG. 4 **La mine et ses environs peu avant 1940. La brasserie est reconnaissable à sa grande cheminée.**].

Ainsi, le village, fort d'une histoire déjà ancienne, a su révéler le potentiel de la rivière qui le traverse et qui, selon les périodes, a alimenté jusqu'aux habitants de Sion.

L'histoire de l'usine Dumont s'inscrit dans un contexte de développement industriel qui agite discrètement la région depuis l'arrivée du chemin de fer à Sion en 1860, à la suite de laquelle six nouvelles fabriques, dont la chapellerie de Bramois, voient le jour jusqu'en 1871. Le Valais suit une (r)évolution industrielle menée par des groupes majoritairement extérieurs au canton[9] et voit apparaître, au tournant du XXe siècle, nombre d'industries dont certaines jouent aujourd'hui encore un rôle important dans le paysage industriel valaisan: la Lonza à Gampel, la future Alusuisse à Chippis et la Ciba à Monthey –cette dernière ville étant le berceau principal de l'industrie valaisanne dès le début du XIXe siècle. L'implantation de ces grandes entreprises fait suite au développement des activités industrielles liées à l'eau et à l'électricité, ces dernières –à l'image de l'usine Dumont– se déployant rapidement dès les années 1890[10] et ce jusqu'à la Première Guerre mondiale. Cette industrialisation non seulement relance le développement économique de toute une région, mais métamorphose aussi sa vie politique et sa structure sociale. L'histoire de l'usine Dumont, pionnière de la distribution d'eau et d'électricité à Sion, nous plonge dans les méandres de ces entreprises de la fin du XIXe et du début du XXe siècle, entre enjeux politiques, avantages économiques et nouvelles connaissances des sources d'énergie.

Muriel Eschmann Richon
et François Mariéthoz

8 Présentation d'Eric Jacquod lors de l'assemblée générale de Sedunum Nostrum, juin 2012.

9 Duc 2003a, pp. 153-154.

10 Guzzi-Heeb 2006, pp. 29-49.

[11] Duc 2003b, p. 255.

[12] Duc 2003b, p. 127.

[13] Duc 2003b, p. 133.

[14] Duc 2003b, p. 121.

LA PREMIÈRE DISTRIBUTION D'EAU ET D'ÉLECTRICITÉ À SION : L'USINE DUMONT

La ville de Sion à la fin du XIXe siècle

Pour comprendre le contexte dans lequel s'est inscrite l'aventure de l'usine Dumont, il convient de rappeler tout d'abord les bouleversements importants que Sion a vécus au XIXe siècle. Que l'on se souvienne: 1815 marque la fin des guerres de la Révolution et du premier Empire français et le retour à l'Ancien Régime. Peu après a lieu l'ouverture à la démocratie et aux techniques nouvelles: dès 1830, on commence à abattre les remparts de la ville; après la défaite du Sonderbund, en 1848, les radicaux s'emparent du pouvoir cantonal et la Municipalité de Sion est créée, la commune politique devenant ainsi indépendante de la bourgeoisie; en 1860, le chemin de fer fait son entrée à Sion, les travaux d'endiguement du Rhône débutent et, en 1868, une usine à gaz est mise en service et ce type d'énergie est distribué en ville.

La population de la ville passe de 2'100 habitants environ en 1800 à 6'000 en 1900[11], et l'approvisionnement des fontaines en eau potable laisse à désirer, tant en quantité qu'en qualité. Cette eau provient en grande partie de la Sionne, après un filtrage sommaire[12]; par temps de sécheresse, le fontainier fait même entrer de l'eau directement de la meunière dans les conduites[13]. A plusieurs reprises, des épidémies de choléra et de typhus se déclarent, causant des morts; cela frappe les esprits et inquiète, parce que la science vient de découvrir depuis peu que l'eau était le vecteur de ces maladies[14].

La «question des eaux»: trois projets d'approvisionnement

En juin 1892, alors qu'il recherche de nouvelles manières d'alimenter la ville en eau potable, le Conseil municipal reçoit une lettre de Louis Dumont, citoyen de Vouvry, propriétaire d'une usine hydroélectrique à Bellegarde dans l'Ain, en France,

et engagé dans des projets de distribution d'eau potable et d'électrification dans plusieurs cités de l'Ain ou de Haute-Savoie, et aussi à Vouvry même depuis 1893[15]. Celui-ci a entendu parler du manque d'eau à Sion et, à l'incitation d'Emile Pignat, président de Vouvry, il propose «d'entreprendre à [ses] risques et périls de fournir à la ville de Sion et à ses habitants toute l'eau potable qui lui est nécessaire pour son alimentation… L'eau sera d'une qualité irréprochable, c'est-à-dire l'eau du Rhône filtrée ou celle de qualité équivalente, celle de la rivière La Borgne par exemple». Il «demande en outre de [lui] accorder la concession pour une durée de cinquante ans de l'éclairage électrique destiné à l'usage des particuliers de la Ville». Et il ajoute: «Ma proposition n'aliène en aucune façon les finances de la Ville, puisque je m'adresse directement à la bourse des consommateurs qui ne paieront que proportionnellement à l'usage qu'ils feront de l'eau potable et de l'éclairage»[16]. Ces phrases tombent à point nommé au moment où la Municipalité est soumise à la pression des citoyens touchés par le manque d'eau, et qu'elle hésite à engager de lourdes dépenses et à créer un service municipal.

Les tarifs sont indiqués précisément: «L'eau que la ville utilisera pour les services publics lui sera livrée au prix de dix centimes les mille litres, et aux habitants, l'eau leur sera livrée à tous les étages pour le prix de quinze centimes pour chaque mille litres fournis… La lumière sera livrée aux habitants et à la Ville, si elle en fait la demande, au prix de (3) trois centimes à l'heure pour un pouvoir éclairant de dix bougies, et quatre centimes et demi par bec donnant un pouvoir éclairant de seize bougies. Le bec de dix bougies correspond à un bec de gaz ordinaire»[17]. Selon le rapport d'expertise de 1898, sur lequel nous reviendrons, vingt bougies consomment une puissance de 30 watt; ainsi, au tarif Dumont, le kWh revient à 2 francs. A titre de comparaison, signalons que le tarif 2013 d'Energie Sion-Région se monte à 49 centimes les mille litres

[15] Dumont 1894b, p. 7. AEV, Couchepin, 116. Duc 2003b, p. 161.

[16] Dumont 1894b, pp. 7 et 8.

[17] Dumont 1894b, pp. 7 et 8.

d'eau (plus les frais de compteur et la TVA) et que le kWh vaut pour les particuliers 14,61 centimes (plus l'abonnement et la TVA). Mais il faut ajouter aussi que, selon l'Office fédéral de la statistique, l'indice des prix à la consommation est passé de 100 en 1895 à 1'200 en 2003, ou que le prix du kilo de pain mi-blanc valait à Berne 30 centimes en 1895 et 4 francs en 1999.

En juillet 1892, la société Dumont envoie un projet plus précis au Conseil municipal et propose deux options: soit elle construit les installations et les exploite, moyennant une concession et un monopole sur la distribution d'eau et la fourniture d'électricité de cinquante ans; soit elle bâtit l'usine et la remet à la Commune qui se charge de son exploitation. L'eau de la Borgne doit fournir l'énergie nécessaire à pomper l'eau du Rhône pour l'amener dans un réservoir à Platta, et aussi celle pour assurer l'éclairage électrique de la ville. Avant de répondre, la Municipalité fait examiner la proposition par deux ingénieurs sédunois réputés et expérimentés, Ernest de Stockalper et Paul de Rivaz. Leur rapport, remis en octobre, est très défavorable, surtout à cause du prix élevé auquel reviendrait l'eau pour la commune et à cause du monopole demandé[18].

A cette époque, entre 1892 et 1894, deux autres projets sont soumis à la Municipalité. Le premier est demandé, en 1892 déjà, à la fabrique de machines Rieter de Winterthour par deux citoyens sédunois, Alphonse Bonvin et Théodore Andréoli; ce dernier, qui fait partie d'une famille de serruriers, est d'ailleurs très probablement celui qui avait installé en mars 1884 une unique lampe électrique sous la Grenette[19], ce qui a constitué le premier éclairage électrique de la ville [fig. 5 **Article paru dans «le Confédéré», 29 mars 1884**]. Le projet Rieter prévoit une usine hydroélectrique au-dessus de Bramois, équipée d'une turbine Girard d'une puissance de 40 CV pour une chute de 10 m (chiffres augmentés plus tard à 48 CV et 12 m)[20]. De la centrale, l'énergie serait transportée sous forme d'électricité à

[18] Duc 2003b, p. 148.

[19] Steiger 1997, p. 27. Duc 2003b, p. 201.

[20] AC Sion, Slea 3.

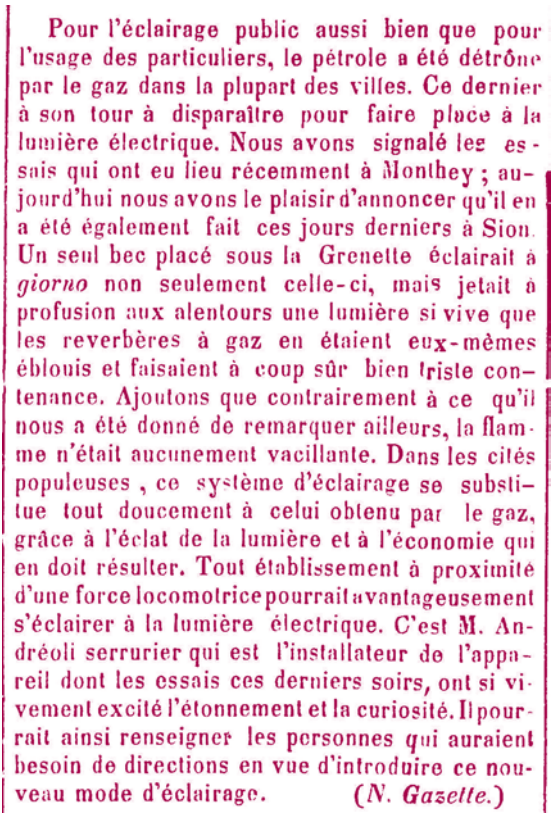

Pour l'éclairage public aussi bien que pour l'usage des particuliers, le pétrole a été détrôné par le gaz dans la plupart des villes. Ce dernier à son tour à disparaître pour faire place à la lumière électrique. Nous avons signalé les essais qui ont eu lieu récemment à Monthey ; aujourd'hui nous avons le plaisir d'annoncer qu'il en a été également fait ces jours derniers à Sion. Un seul bec placé sous la Grenette éclairait à *giorno* non seulement celle-ci, mais jetait à profusion aux alentours une lumière si vive que les reverbères à gaz en étaient eux-mêmes éblouis et faisaient à coup sûr bien triste contenance. Ajoutons que contrairement à ce qu'il nous a été donné de remarquer ailleurs, la flamme n'était aucunement vacillante. Dans les cités populeuses, ce système d'éclairage se substitue tout doucement à celui obtenu par le gaz, grâce à l'éclat de la lumière et à l'économie qui en doit résulter. Tout établissement à proximité d'une force locomotrice pourrait avantageusement s'éclairer à la lumière électrique. C'est M. Andréoli serrurier qui est l'installateur de l'appareil dont les essais ces derniers soirs, ont si vivement excité l'étonnement et la curiosité. Il pourrait ainsi renseigner les personnes qui auraient besoin de directions en vue d'introduire ce nouveau mode d'éclairage. (*N. Gazette.*)

FIG. 5

des pompes situées sur la rive droite du Rhône. L'eau, prise dans ce fleuve, serait filtrée et amenée dans un réservoir situé entre Valère et Tourbillon. Cette eau sous pression servirait d'eau potable bien sûr, mais aussi, comme cela se pratiquait fréquemment à l'époque, à entraîner les machines des industries. La maison Rieter se borne à proposer ce qu'elle sait construire elle-même, à savoir les turbines, les pompes et les

dynamos, mais pas les conduites d'eau ou les lignes électriques, ni les bâtiments. Hésitant devant les difficultés de la réalisation et de l'exploitation du réseau, la Municipalité ne retient pas cette offre au prix pourtant très intéressant[21].

Le second projet est présenté en juin 1894 par deux ingénieurs fribourgeois, Simon Crausaz et Charles Périer. Leur idée consiste à amener en ville les eaux des sources de la Fille situées dans la vallée de la Sionne, sur le territoire de la commune de Savièse[22]. L'aménagement comprendrait deux réservoirs, à des altitudes différentes, et la pression au niveau du seuil de l'hôtel de ville pourrait varier de 13 à 20 atmosphères; de la sorte, on assurerait non seulement l'alimentation en eau potable et celle des hydrants, mais aussi la fourniture de «force motrice à la petite industrie». En échange, les entrepreneurs demandent: «La commune ne pourra céder aucune partie de l'eau concessionnée, à quelque condition que ce soit, à des tiers.» Et ils exigent encore: «La ville de Sion abandonne à l'entreprise les sources de la Fille ainsi que toutes les autres sources voisines dont elle est propriétaire.» Cette proposition, qui préfigure ce qui sera réalisé en 1901 et qui est toujours en fonction aujourd'hui, sourit à la Commission municipale des eaux: «Le projet de MM. Crausaz et Perrier nous a beaucoup plu; il est très complet et bien étudié. Nul doute que c'eût été une excellente solution de la question des eaux; mais il exige de la Municipalité, ainsi qu'on le voit, l'abandon complet des sources de la Fille ainsi que des autres sources voisines dont elle pourrait être propriétaire»[23].

Pour pouvoir juger de cette proposition en toute connaissance de cause et parce qu'elle envisageait elle aussi d'utiliser ces sources, la Municipalité commence par demander à un notaire d'examiner les documents concernant ses droits sur les sources en question. Il ressort de cette enquête que, à la suite de l'arbitrage d'un conflit survenu en 1576 entre les bourgeois de Sion et ceux de Savièse, Sion est propriétaire des

[21] Duc 2003b, p. 145.

[22] Comm. eaux 1895, pp. 9 sqq. Duc 2003b, p. 151.

[23] Comm. eaux 1895, p. 16.

eaux de la Fille et de la moitié de celles des Fontannées[24]. A l'époque, ces eaux ne sont pas captées en tant qu'eau de boisson mais alimentent la Sionne ainsi que les bisses de Borzi et de Lentine[25]; elles servent donc à l'irrigation, sauf pour la part prélevée plus bas dans la Sionne et dirigée vers les fontaines de la ville, comme nous l'avons dit, après filtration ou même directement. La Municipalité mandate encore, en 1894 toujours, Albert Heim, professeur de géologie à l'Ecole Polytechnique Fédérale et à l'Université de Zurich, pour examiner les débits et la qualité de ces sources. Son rapport est très positif[26]; il conclut: «Que cette source est bonne au point de vue hygiénique et que la qualité de son eau la rend éminemment propre à alimenter un service d'eaux potables... Que cette source, par la constance de son débit est à ranger au nombre des meilleures des Alpes.» Il ajoute quelques recommandations: «En passant, je me suis fait montrer les installations actuelles qui, sous divers rapports, ne sont pas sans présenter quelques dangers... En temps de sécheresse, on introduit dans la canalisation de l'eau de la Sionne, eau souvent exposée à être infectée. Les fontaines à jet continu gaspillent sans utilité une masse d'eau considérable. La possibilité d'une épidémie causée par l'eau potable existe toujours.» Au sujet de l'entreprise chargée de distribuer l'eau potable, il remarque encore: «Les sociétés privées qui établissent pour leur compte un service des eaux font, en général, de bonnes affaires et leur capital est très rentable. Par contre, il y a certains inconvénients à ce que la commune ne se charge pas elle-même de ce travail; et très souvent elle se voit dans le cas d'être obligée de racheter, plus tard, à un prix élevé, les installations de la société privée. Il est donc à recommander instamment à la commune de prendre elle-même en main l'établissement du service des eaux.» Faisant allusion aux projets Dumont et Rieter, il note: «Une installation hydraulique utilisant les eaux de filtration ne peut être comparée avec celle qui est alimentée

[24] Comm. eaux 1895, p. 17. Duc 2003b, p. 125.

[25] Duc 2003b, pp. 125, 152. Dussex 1999, p. 278.

[26] Heim 1895, pp. 12 sqq.

par l'eau de source de montagne et il n'y aura pas un expert qui pourra raisonnablement songer à une installation d'eaux filtrées s'il a à sa disposition de l'eau de source à pression naturelle.» Et, enthousiaste, il termine par: «Une des plus excellentes sources qui se puisse voir, créée absolument pour desservir un bon service d'eaux, se trouve justement au-dessus de Sion: C'est la source de la Fille. Et c'est dans l'ordre naturel que cette source soit conduite à Sion pour y répandre sa bénédiction et une vie nouvelle. Vraiment, ce serait pour moi presque un péché si l'on continuait à laisser descendre inutilement de la montagne ce précieux don de la nature, alors qu'on est obligé de boire à Sion une eau qui peut devenir dangereuse.»

Le choix de la Municipalité en faveur de la proposition Dumont

Pendant ces années, Louis Dumont ne reste pas inactif: il s'installe sur place et fait de la propagande en faveur de son projet. Deux fois, en 1892 et 1894, il invite des membres du Conseil municipal à visiter son usine de Bellegarde; ceux-ci sont très impressionnés par ce qu'ils voient[27]: «L'impression apportée de Bellegarde par nos délégués est tout à fait satisfaisante. Les ouvrages créés par M. Dumont sont très intéressants. L'énergie électrique servant à l'éclairage et à la petite industrie de Bellegarde est fournie par le barrage de la Valserine, œuvre d'une hardiesse incroyable et dont la bonne réussite fait le plus grand honneur à son auteur, M. D.» Dès 1892, deux fils de Louis, Marius et Victor, s'installent à Bramois dans l'ancienne fabrique de chapeaux, située à l'actuelle rue de la Blantsette; sous la raison sociale «Marius Dumont et Cie», ils se mettent à tester des groupes électriques et mettent en place un petit système d'éclairage électrique, avec une première lampe au Café de la Poste[28] [Fig. 6 **Photographie de Marius Dumont 1873-1914**]. Ils utilisent l'eau de la meunière, ce qui semble causer quelques difficultés; ainsi, dans une lettre du 12 septembre 1894 adres-

[27] Comm. eaux 1895, p. 18. Duc 2003b, p. 172.

[28] Steiger 1997, p. 34. Duc 2003b, p. 153.

FIG. 6

sée au président de Bramois, MARIUS DUMONT se plaint-il: «Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que l'eau de la meunière à laquelle nous avons droit pour faire mouvoir notre usine nous est distribuée d'une façon toute irrégulière et qu'à certains moments nous n'avons même pas une goutte d'eau. Nous avons fait constater plusieurs fois ces cas par les gardes qui ont dû aller enlever des planches placées en travers du lit ou lever des vannes abaissées méchamment. Il est certain que ces enlèvements d'eau sont faits avec intention de nous nuire car ils se produisent principalement les dimanches et jours de fête sur les huit heures du soir au moment où nous avons besoin d'eau pour notre lumière, et où tous les autres usiniers n'en usent plus»[29].

[29] AEV, AC Bramois, suppl. 2, 210.

[30] Dumont 1894a, pp. 4, 5.

[31] Dumont 1894b.

[32] Duc 2003b, p. 170.

[33] Dumont 1894b, p. 32.

Louis Dumont, le père, car c'est bien lui qui semble avoir gardé la haute main sur toutes les affaires, se sert aussi habilement de la presse pour faire connaître ses intentions aux citoyens qui vont être appelés à voter sur le sujet. Au printemps 1894, il publie, sous forme de brochure destinée à être largement diffusée, la description de son projet de distribution d'eau potable et d'éclairage électrique; il ne manque pas de louer la sécurité offerte par l'électricité, qui continue à fonctionner en cas d'incendie, et met en évidence les dangers du gaz, cause d'«atmosphères surchauffées par une flamme de gaz ou de pétrole, saturées des produits malsains de la combustion», et dont «les canalisations ... dans les rues sont de véritables volcans»[30]. Peu après, dans une autre brochure, il publie des extraits de la correspondance entretenue avec la Municipalité[31]. Ces textes, de même que les lettres à la Municipalité, sont très largement reproduits dans les deux journaux répandus à l'époque, *la Gazette du Valais*, journal conservateur imprimé à Sion, et *Le Confédéré*, organe des libéraux publié à Martigny. Le premier en particulier fait paraître au tournant du siècle une série d'articles élogieux sur les diverses initiatives des Dumont[32]; il faut savoir à ce sujet que l'un des rédacteurs de ce journal est Paul Pignat, originaire de Vouvry comme le président Emile Pignat, et que l'on retrouvera quelques années plus tard parmi les actionnaires de la société qui reprendra les activités de Marius Dumont et Cie, et qui a probablement aussi avancé des fonds à cette dernière entreprise.

Parallèlement, la correspondance avec la Municipalité est intensive; les Dumont ne cessent de faire de nouvelles propositions et s'impatientent devant la lenteur des décisions. Les échanges ne sont pas toujours amènes et le ton est parfois vif, comme dans cette lettre du 9 octobre 1894[33]: «Nous poursuivrons notre œuvre malgré les ridicules oppositions qui nous sont faites systématiquement, nous avons la conviction que le peuple reconnaîtra l'utilité de notre initiative, car, nous le

répétons, notre entreprise profitera à tous sans être nuisible à personne. Votre devoir, en qualité de conseillers municipaux, était de nous encourager, de nous aider à accomplir notre œuvre; malheureusement, cette trinité: progrès, amélioration, bien-être, ces trois mots vous effraient.»

Connaissant les préoccupations de la Municipalité, Louis Dumont adapte son offre en conséquence. Ainsi, en février 1894, il offre l'eau gratuitement en cas d'incendie et abaisse le prix des mille litres d'eau pour la ville à 7,5 centimes[34]. Quelques jours plus tard, il se déclare[35] «tout disposé à [s]'aboucher avec les actionnaires du gaz» dont les intérêts pourraient être lésés par la concurrence de l'éclairage électrique. En avril, il renonce à ce qui constituait un obstacle majeur, à savoir la concession d'une durée de cinquante ans et demande simplement «à [s]'établir dans votre ville de Sion marchand d'eau potable, de lumière électrique et force motrice à domicile»; il fournira les habitants qui en feront la demande et la Ville si elle le désire. Il demande seulement l'autorisation de «placer dans les rues de la ville des tuyaux en fonte et en ciment pour la distribution des eaux et des fils électriques pour la distribution de la lumière et de la force motrice»[36].

Au début de 1895, la Commission municipale des eaux, nommée en avril 1894 pour faire des propositions, a terminé ses travaux[37]. Elle se déclare favorable au projet Dumont et établit, avec l'ensemble du Conseil communal, une convention à passer avec cette société. Son rapport est publié peu après[38] à l'intention des citoyens qui, en assemblée primaire du 24 mars, acceptent les propositions de l'exécutif[39]. Contrairement à ce que recommandent les experts qu'elle avait sollicités précédemment, la Municipalité ne recourt donc pas aux eaux de source et renonce à constituer un service communal des eaux. Elle craint en effet l'engagement financier que cela représenterait, comme elle craint l'incertitude et la difficulté

[34] Dumont 1894a, pp. 5, 8.

[35] Dumont 1894b, p. 14.

[36] Dumont 1894b, p. 16.

[37] Duc 2003b, p. 155.

[38] Comm. eaux 1895.

[39] Duc 2003b, p. 150.

des négociations avec Savièse, et elle ne veut pas non plus céder ses sources à une entreprise privée. Elle choisit par conséquent la solution qui représente le moins de risques, de dépenses et d'obligations pour la commune. Il faut dire ici que l'expérience de la Société pour l'éclairage au gaz de la Ville de Sion l'a rendue prudente: la commune s'était en effet engagée dans cette entreprise et avait garanti un intérêt de 5% aux actionnaires; or, bien que l'usine fonctionnât depuis 1868, l'entreprise ne produisait pas les bénéfices escomptés et était même déficitaire[40]. Par ailleurs, il faut remarquer aussi qu'il n'y a pas encore sur place, à ce moment, de banque suffisamment importante pour prêter les capitaux nécessaires au financement des installations d'un service communal; la première Banque cantonale du Valais, par exemple, avait commencé ses activités à Sion en 1858, mais avait fait faillite en 1871 déjà à la suite d'un scandale financier[41]. Quant aux fonds obtenus par les Dumont pour leur entreprise, ils sont d'origine inconnue, éventuellement même en partie malhonnête[42]; sans doute la vente d'autres installations et terrains en leur possession, comme ceux de Vouvry[43], aura-t-elle apporté une partie des moyens requis. La persévérance et l'opiniâtreté de Louis Dumont lui ont donc permis d'arriver à ses fins, à savoir fournir l'eau dont la ville a grand besoin, mais aussi vendre l'électricité que va produire son usine et qui ne servira pas à actionner les pompes.

Les installations Dumont pour l'eau potable et l'électricité

Les installations mises en place par la société Marius Dumont et Cie pour la production et la distribution d'eau potable et d'énergie électrique ne nous sont connues qu'en partie puisqu'aucun plan précis ne nous est parvenu, si tant est qu'il y en ait jamais eu. Il faut donc rassembler les informations à partir de diverses sources, d'ailleurs de valeurs différentes.

[40] Duc 2003b, pp. 65 sqq.

[41] Duc 2003b, p. 37.

[42] Duc 2003b, p. 159.

[43] AEV, Couchepin,116.

[44] AC Sion, SIea 4, doc. 1.

[45] Comm. eaux 1895, pp. 28, 29.

[46] AC Sion, SIel 1.

[47] AC Sion, SIel 1, p. 195 sqq., et SIea 4, docs 2, 3.

[48] Comm. eaux 1895, p. 23. Duc 2003b, p. 288.

[49] AEV, AC Bramois, suppl. 2, 177.

Avant d'avoir obtenu les autorisations de construire, Louis Dumont explique ce qu'il a en vue dans les brochures dont nous avons parlé et par un croquis à la main de ses réseaux de conduites et de fils électriques dans les rues de Sion, croquis qui lui est demandé depuis longtemps et qu'il finit par envoyer à la Municipalité le 18 juin 1894[44] [Fig. 7 **Schéma des réseaux de distribution d'eau potable et d'énergie électrique proposés par Louis Dumont, dessiné de sa main du 18 juin 1894**]. La Commission municipale des eaux, dans la brochure présentant les projets sur lesquels les citoyens auront à décider lors de l'Assemblée primaire du 24 mars 1895, mentionne elle aussi les caractéristiques les plus importantes[45] [Fig. 8 **Lettre de Marius Dumont à Edouard Wolff, président de la Commission municipale des eaux, du 21 février 1895 avec l'en-tête de la société établie à Bramois**]. Dans une longue lettre à la Municipalité du 24 août 1895, Marius Dumont décrit plus en détail ce qui est alors en construction[46]. Mais les indications les plus complètes et les plus fiables sont celles du rapport d'expertise achevé en juin 1898 et des plans qui lui sont annexés[47]; la convention signée entre la Municipalité et l'entreprise Dumont stipulait en effet à son article 20[48]: «La présente convention n'entrera en vigueur que lorsqu'il sera prouvé, par une expertise, que les installations de MM. Dumont & Cie offrent toutes les garanties concernant l'exécution de leurs engagements, tant au point de vue du service privé que du service public.» La crue de la Borgne du 10 juillet 1902 cause des débordements et la formation de bancs de gravier dans le lit de la rivière; lors du différend qui s'ensuit entre la Commune de Bramois et les successeurs des Dumont, quelques indications sont données sur la prise d'eau du canal[49]. Enfin, subsistent aujourd'hui encore 500 m environ de la partie inférieure du canal, quelques pans de murs de l'usine au bord de la Borgne et une grande partie du réservoir d'eau de Platta, lequel a été transformé en le bien nommé Café du

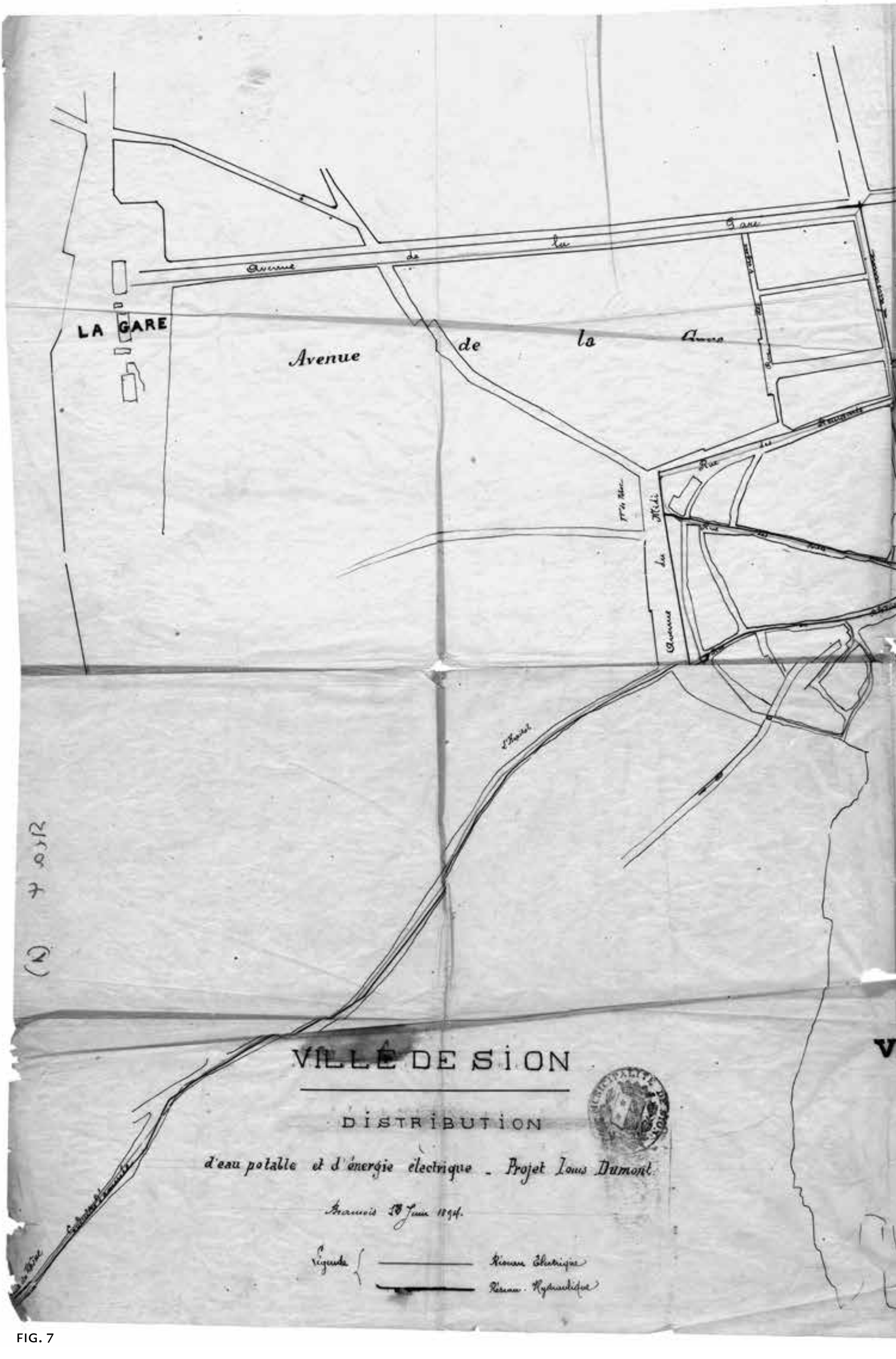
LA GARE
Avenue de la Gare
VILLE DE SION
DISTRIBUTION
d'eau potable et d'énergie électrique _ Projet Louis Dumont

FIG. 7

Avenue du Couchant
Place d'Armes
Place de la Cathédrale
Les Moulins
St Georges
Réservoir
La Cibb
ALÈRE

USINES DE LA BORGNE

MARIUS DUMONT & Cie

BRAMOIS

près SION - Suisse

STATION CENTRALE DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

ET

D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

ATELIERS

DE

CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

DYNAMOS, MOTEURS

ET

TOUS APPAREILS D'ÉLECTRICITÉ

Bramois, le 21 février 1895

Monsieur Ed. Wolff
Sion

Nous avons reçu votre lettre chargée de ce jour et pour nous conformer à notre désir, nous nous rendrons demain vendredi à 4 heures de l'après-midi pour nous mettre à la disposition de la commission des eaux et lui fournir les renseignements qu'elle désire relativement à la question qui nous intéresse.

Agréez, Monsieur, nos bien sincères salutations

Marius Dumont & Cie

FIG. 8

Réservoir en 1962 et est surmonté d'un immeuble d'habitation [FIG. 9 **Le réservoir de Platta en son état actuel vu du nord-est**]; ce sont là des restes dont il est possible de tirer quelques informations supplémentaires.

«Le barrage Dumont… à la prise du canal, constitué d'un mur très bas, d'environ 40 cm de hauteur, sur lequel étaient placées des caisses contenant de grandes pierres, était destiné au barrage des eaux en hiver et aux hautes eaux le barrage (caisses et grandes pierres) était emporté chaque année»[50]. Sur la rive droite de la Borgne était établi un canal aux murs en «maçonnerie hydraulique» de 1'500 m de longueur et de 3,5 m de largeur au fond et jusqu'à 4 m au sommet (mesures sur place) [FIG. 10 **Les restes du canal d'amenée le long de la Borgne (vue en direction de l'aval, état au début de l'année 2014). On remarque aujourd'hui encore ce qu'ont relevé les experts en 1898 (AC Sion, SIel 1, p. 195 sqq.), à savoir «la trace de tâtonnements de conception et d'exécution. La hauteur donnée aux parois latérales ne permettait pas tout d'abord d'utiliser toute la chute; il a fallu rehausser les parois à l'aval d'environ un mètre et demander à des contreforts, appliqués après coup, un surcroît de résistance»**]. Il permettait de prélever de 2'500 à 5'000 litres par seconde dans la rivière et, en maintenant la hauteur d'eau, ménageait une chute de 7 m (rapport d'expertise)[51]. Environ 200 m avant l'embouchure de la Borgne dans le Rhône était située l'usine ou «station centrale» [FIG. 11 **Les restes de l'usine proche de l'embouchure de la Borgne (état au début de l'année 2014). L'eau arrivait par le canal fermé par le mur vu de face, sur la gauche, traversait celui-ci par des tuyaux placés dans des orifices circulaires, passait par les turbines et était rendue à la Borgne par le mur de droite**]. Dans ce bâtiment [FIG. 12 **Essai de reconstitution de l'usine. Les parties foncées sont celles qui subsistent**] se trouvaient deux turbines de type inconnu («système Eclair à grand rendement» d'après la lettre de MARIUS DUMONT du 24 août 1895[52]), l'emplacement d'une troisième machine, plus puissante, étant prévu. La puissance disponible, selon le débit, allait de 175 à 350 chevaux (soit 130 ou 260 kW). Ces turbines

[50] AEV, AC Bramois, suppl. 2, 177.

[51] AC Sion, SIel 1.

[52] AC Sion, SIel 1.

FIG. 9

FIG. 10

FIG. 11

[53] AC Sion, SIel 1.

entraînaient des dynamos, c'est-à-dire des génératrices à courant continu [FIG. 13 **Essai de reconstitution du plan de l'extrémité du canal et de l'usine**]. Deux «pompes hélico-centrifuges multiples, disposées en quatre corps conjugués, injectant les uns dans les autres, mues par une dynamo accouplée directement», servaient à élever l'eau (rapport d'expertise[53]).

Cette eau devait être celle de la Borgne, et non plus celle du Rhône comme dans les premiers projets, et était prélevée à une profondeur de 2,75 m au-dessous du lit de la rivière dans un puits filtrant, c'est-à-dire un puits entouré de sable et de gravier, qui était situé sous l'usine. Cependant, cette profondeur aurait dû être, selon la convention, de 5 m au moins. Cela constituait d'ailleurs l'un des principaux points sur lesquels les installations ne correspondaient pas à ce qui était prévu, avec pour conséquence que l'eau provenait en partie du Rhône et, d'après les analyses, ne pouvait que tout juste être acceptée comme eau potable et devait être surveillée quant à sa qualité.

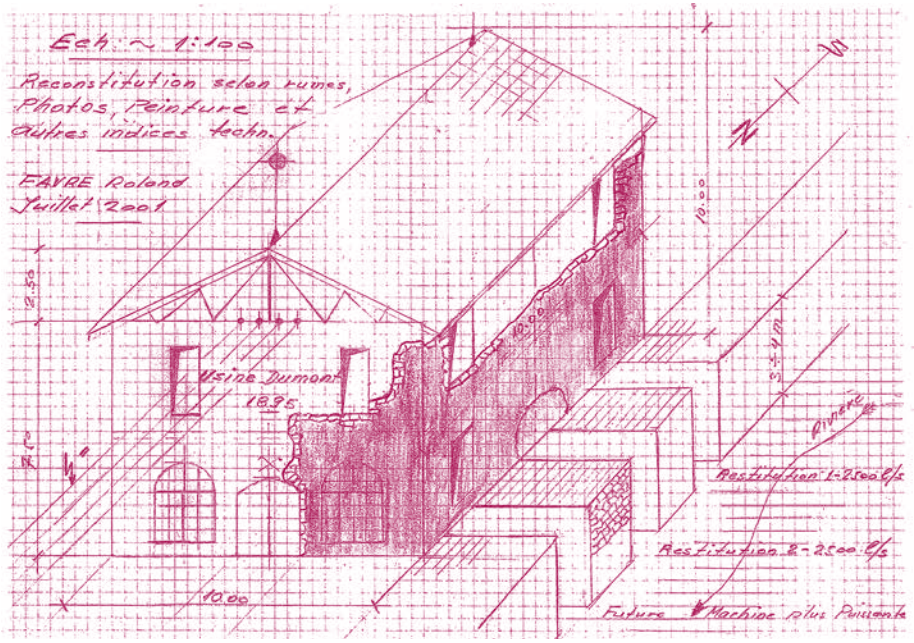

FIG. 12

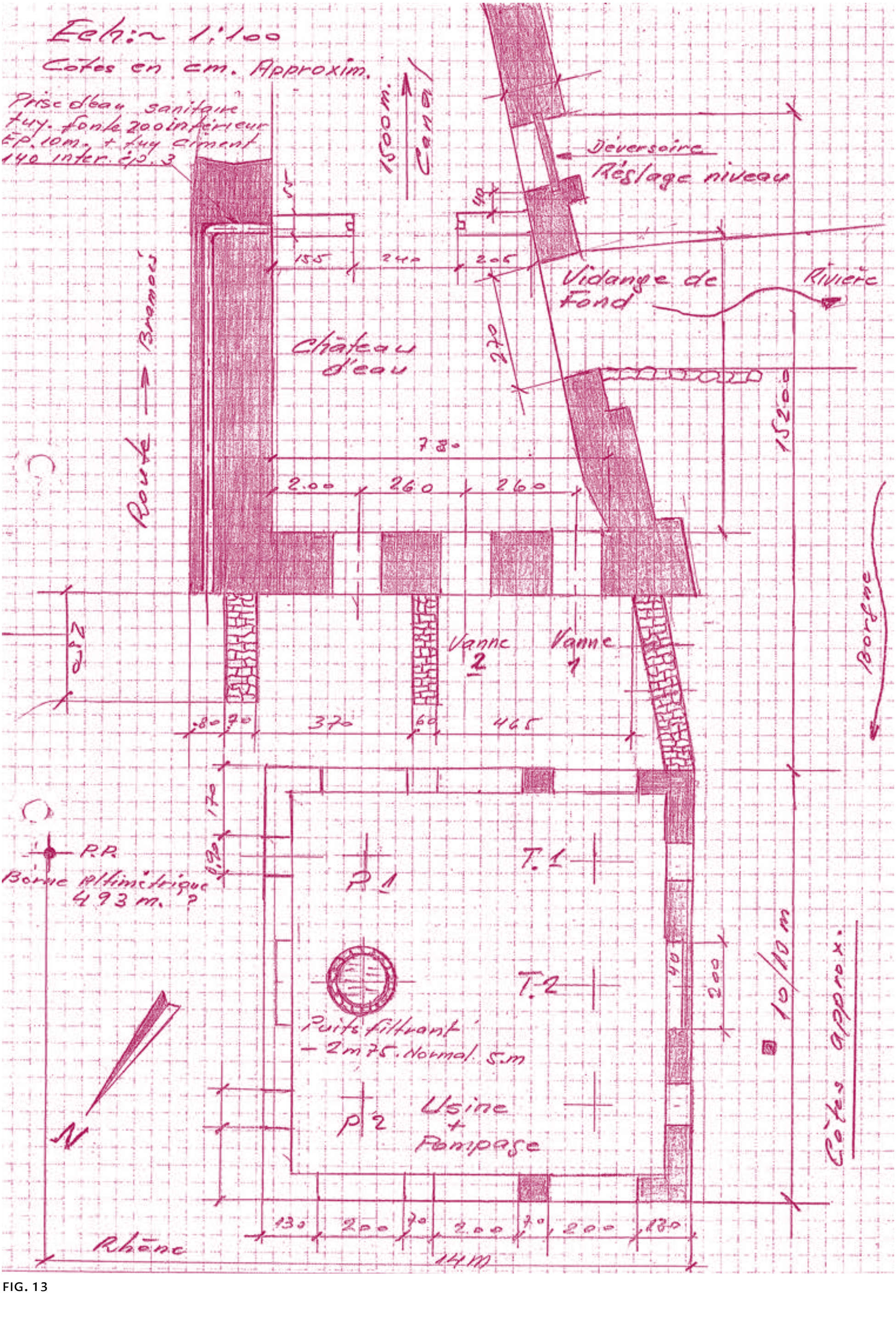
Echin 1:100
Cotes en cm. Approxim.
Prise d'eau sanitaire
tuy. fonte 200 intérieur
Ep. 10 m. + tuy ciment
140 inter. ép. 3
1500 m.
Canal
Déversoire
Réglage niveau
Vidange de
Fond
Rivière
Château
d'eau
Route → Bramois
Vanne 2
Vanne 1
Bordne
P.P.
Borne altimétrique
493 m. ?
T.1
P.1
T.2
Puits filtrant
- 2m75. Normal 5.m
Usine
+
Pompage
P2
N
10/10 m
Côtes approx.
Rhône
14 M

FIG. 13

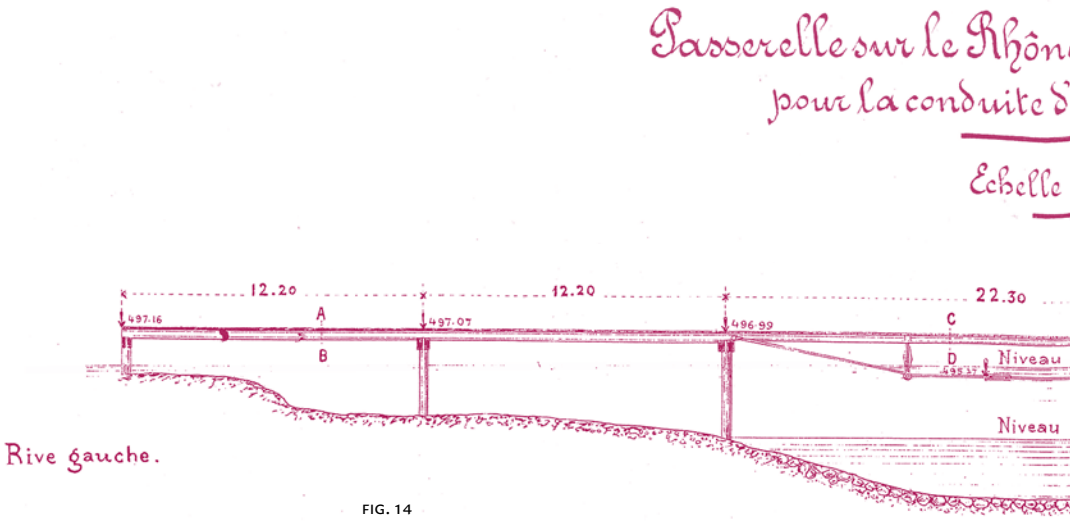

FIG. 14

Au départ de l'usine, l'eau était envoyée dans des conduites de 250 mm de diamètre, qui passaient au-dessus du Rhône par une passerelle [FIG. 14 **Plan de la passerelle amenant l'eau et l'électricité sur la rive droite du Rhône, plan produit au greffe du Tribunal le 19 mai 1896. On y voit la construction originale, dont les tirants sous le tablier plongeaient dans l'eau lors des crues et qui ont été démontés sur mandat du Département fédéral de l'intérieur, Section des travaux publics, et du Département cantonal des travaux publics à partir du 15 mai 1896, l'entreprise Dumont n'ayant pas pris les mesures exigées**[54]] [FIG. 15 **La passerelle sur le Rhône après modification**], puis sous la voie du chemin de fer, et étaient ensuite enfouies sous la rue de Loèche. Elles aboutissaient dans le réservoir de Platta [FIG. 16 **Le réservoir de Platta à la rue de Loèche vu du sud-est peu avant les travaux de 1962**] après avoir parcouru environ 2'000 m et être montées de 56 m (rapport d'expertise[55]). Ce réservoir, d'une contenance de 800 mètres-cubes environ [FIG. 17 **Plan du réservoir de Platta**], était bien situé au point le plus haut de la rue de Loèche, mais pas assez en hauteur

[54] AEV, 1 DTP, 53, pp. 142-143, 54, pp. 205 et 219.

[55] AC Sion, SIel 1.

e en amont de la Borgne
eau de la ville de Sion.

: 0.005 = 1.

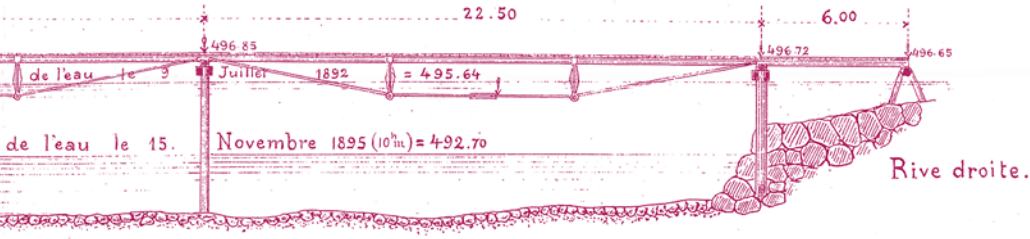

FIG. 15

FIG. 16

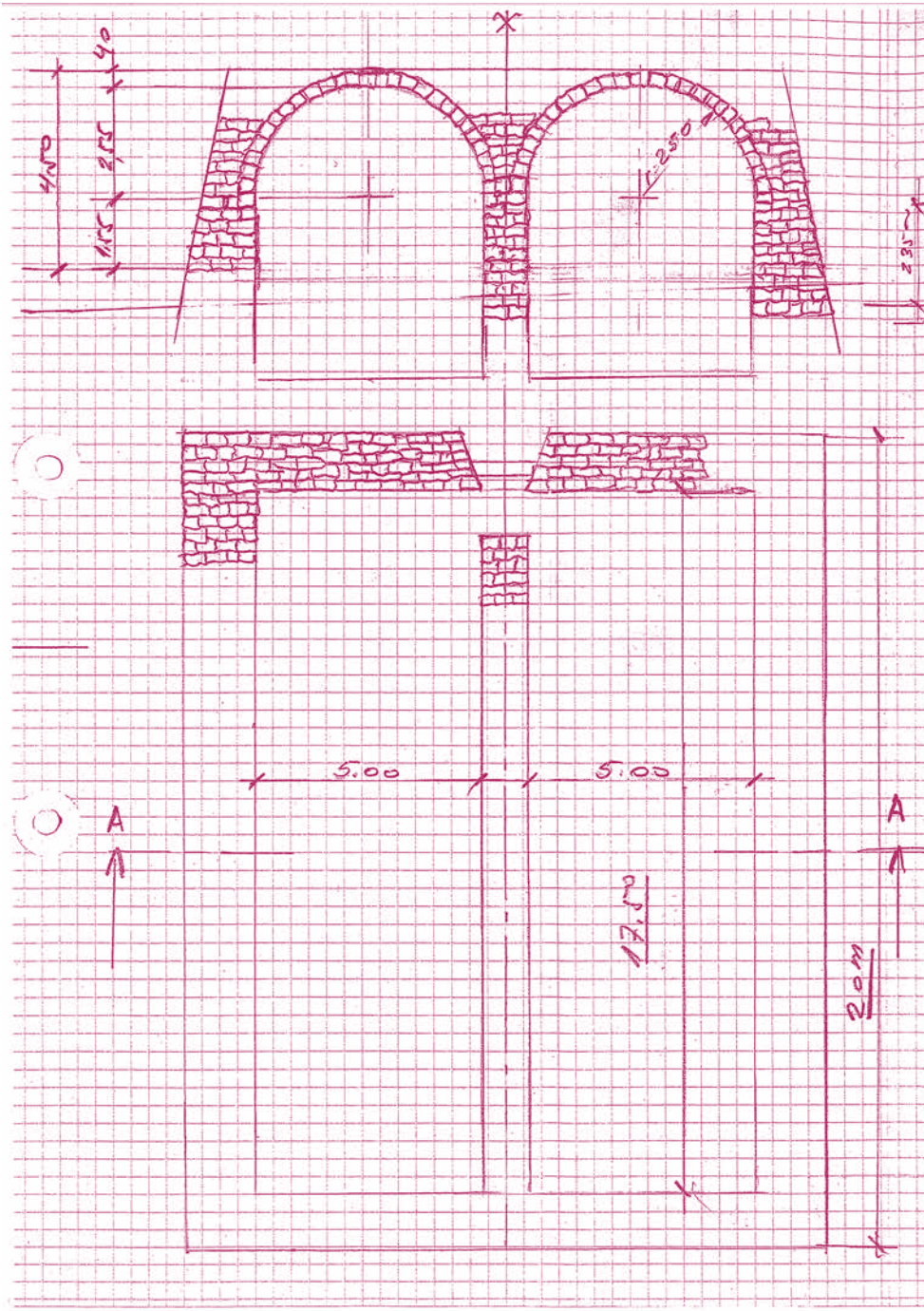

FIG. 17

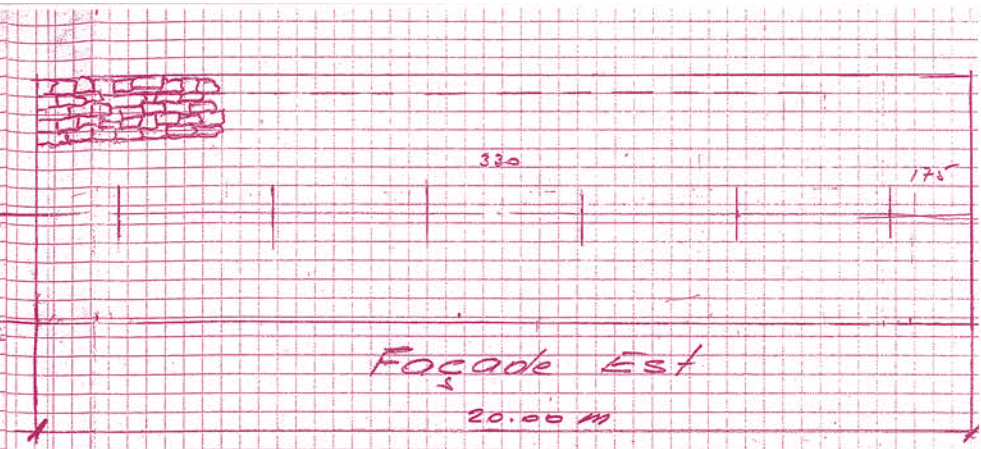

Façade Est

20.00 m

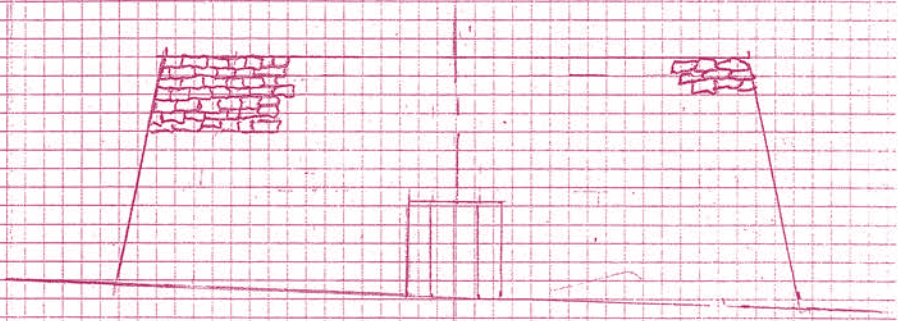

Façade Sud

Usine Dumont

Réservoir de Platto

1895

Altitude 543,14 Mm. anc. valeur

Environ m^3 =

toutefois pour pouvoir alimenter les habitations de la rue des Châteaux; la Commission des eaux a eu beau insister pour placer ce réservoir en un point plus élevé, de façon à desservir toutes les parties de la ville et à avoir une pression plus forte aux hydrants, mais elle «a dû s'incliner devant le refus catégorique» des entrepreneurs[56].

Le réseau de distribution d'eau comprenait, après le réservoir, une branche principale qui suivait la rue de Loèche, descendait le Grand-Pont et, par la rue de Conthey, desservait l'avenue de la Gare sur toute sa longueur[57]. Là aussi, les experts constatent que la longueur effective ne correspond pas aux promesses: seulement 3'555 m au lieu de 4'545 m.

Quant à l'énergie électrique non consommée par les pompes, elle était distribuée en ville par des fils suspendus à des poteaux placés dans les rues, au bord des trottoirs [FIG. 18 **La rue du Grand-Pont vers 1900 avec les poteaux portant les fils de distribution d'électricité de l'entreprise Dumont. Comme on le constate, à cette époque, les marques du «progrès» dans la vieille ville ne semblaient pas incongrues**]. Le système était à courant continu «à 3 conducteurs dont 1 positif et 1 négatif d'une section de 260 mm² et un fil neutre ou de compensation d'une section de 90 mm²». La tension «ne dépass[ait] pas 125 volts soit 250 volts entre les deux pôles extrêmes». En outre, «3 fils dits de retour... [venaient] indiquer à l'usine au moyen d'appareils appelés volt-mètres la tension existante [au] point [central] de distribution». Finalement, «un service téléphonique [reliait] directement l'usine au point central de distribution où se [trouvait] l'agence de l'entreprise» (lettre de M. DUMONT du 24 août 1895[58]). Quant à l'éclairage des rues de la ville, il comprenait, selon une lettre de MARIUS DUMONT au Conseil municipal du 10 mai 1901[59], 22 lampes à arc de 500 bougies et 50 lampes à incandescence de 20 bougies.

Les travaux ont été menés très rapidement puisqu'en décembre 1895 l'usine est prête à fonctionner, comme MARIUS

[56] Comm. eaux 1895, p. 29.

[57] DUC 2003b, p. 158.

[58] AC Sion, SIel 1.

[59] AC Sion, SIel 1.

FIG. 18

[60] AC Sion, SIel 1.

[61] Steiger 1997, p. 35.

[62] Steiger 1997, p. 36.

[63] AEV, AC Bramois, suppl. 2, 210.

[64] AC Sion, SIel 1.

[65] Duc 2003b, p. 162.

[66] Dumont 1894b, p. 22.

[67] Dumont 1894a, p. 9. AEV, 1 DTP 51, p. 58.

Dumont l'annonce avec fierté au Conseil municipal[60]: «Nous avons l'avantage de vous annoncer que les travaux de notre installation sont terminés. L'usine électrique fonctionne à la perfection. Nous sommes en mesure de donner à la ville de Sion l'éclairage électrique, la force et l'eau potable. Nous avons la conviction que cette bonne nouvelle vous fera plaisir vu l'importance de l'utilité de notre entreprise.» Les premiers essais d'éclairage ont eu lieu ce même mois[61] et l'eau est livrée chez les particuliers, comme par exemple à l'Hôtel de la Poste, dès janvier 1897[62]. Mais tout ne s'est pas passé sans problèmes: souvent, l'entreprise ne s'en tenait pas à ses plans et plaçait ses poteaux où bon lui semblait; de même, elle ne remettait pas les rues en parfait état après y avoir placé ses tuyaux; le Canton et la Municipalité ont donc fait suspendre les travaux et exigé le paiement des réparations qu'ils avaient entreprises eux-mêmes. Il faut noter aussi –fait étonnant– que les Dumont n'ont jamais eu de concession pour l'utilisation de la Borgne, ni de la part de Bramois, ni de celle de Sion, et que bien sûr aucune concession n'a été homologuée par le Canton (lettres du 13 avril 1901 du Département des travaux publics à Bramois[63] et à Sion[64]).

Les autres projets des Dumont

Outre la distribution d'eau et d'électricité, la famille Dumont a de multiples projets pour développer la région... et ses propres affaires. Ainsi, avant même l'obtention de la concession pour l'eau et l'électricité, dans des lettres adressées à la Municipalité en mai et juin 1894, est-il question d'un établissement de bain et d'un lavoir public[65]. En août, après la sécheresse de l'été, Louis Dumont demande de pouvoir poser, parallèlement à celle d'eau potable, une seconde conduite destinée à l'eau d'irrigation[66]. Au début de 1894, dans son premier projet, Louis Dumont parle déjà d'un barrage dans les gorges de la Borgne[67] et, en juillet 1896, c'est Marius Dumont

qui envoie une lettre au Conseil municipal de Bramois: «Nous avons l'intention de donner suite à notre projet de construire un barrage dans les gorges de la Borgne, d'élever le lit de la rivière à la hauteur de 12 mètres.»[68]. En décembre, le même Marius Dumont propose d'établir à Sion une ligne de tramway électrique pour le transport des voyageurs et des marchandises[69]. Le 18 février 1900, l'assemblée primaire de Nendaz ratifie la concession des forces motrices de la Printze à Marius Dumont et Cie pour une durée de 99 ans[70]; une usine sera en effet construite à Aproz, qui fera partie des moyens de production de Grégoire Staechelin, lequel reprendra les usines Dumont et dont nous aurons à reparler[71]. Durant cette même année 1900, Pierre Dumont, frère de Louis, établit dans le quartier de Sainte-Marguerite, au bord de la Sionne au-dessous de la gare, c'est-à-dire à l'actuelle rue de la Dixence, une scierie mue par un moteur électrique de 25 chevaux utilisant l'énergie encore disponible[72].

Mais c'est surtout l'acétylène, tirée du carbure de calcium, qui retient l'attention de Louis Dumont, cela dès le moment où il pense que c'est en lui que réside l'avenir de l'éclairage, et non en l'électricité[73]. Au début de 1895 déjà, il demande de pouvoir établir une usine de fabrication de gaz d'acétylène à proximité de sa centrale de la Borgne[74]; cette usine fonctionnera effectivement dès 1898 en utilisant l'énergie excédentaire des turbines déjà existantes. En outre, Pierre, frère de Louis, produit à Sion des appareils d'éclairage à acétylène[75]. Puis, au début de 1900, pour disposer de plus d'énergie électrique et de capacité de production, l'entreprise Marius Dumont et Cie reprend l'exploitation de la fabrique d'acétylène de Vernayaz, laquelle fonctionne grâce à la centrale de Pissevache[76]. Au même moment, pour se procurer la matière première, Marius Dumont s'efforce d'obtenir de la commune de Nendaz une concession pour du plâtre qu'il désire prélever à Aproz, au bord de la Printze[77].

[68] AEV, AC Bramois, suppl. 2, 210.

[69] Duc 2003b, p. 164.

[70] AEV, AC Nendaz, suppl. 64, doc. 2.

[71] AEV, AC Nendaz, suppl. 65.

[72] Duc 2003b, p. 164.

[73] Dumont 1897.

[74] Duc 2003b, p. 162.

[75] Duc 2003b, p. 163.

[76] Duc 2003b, p. 164.

[77] AEV, AC Nendaz, 429.

[78] Duc 2003b, p. 157.

[79] Conseil munic. 1900. Conseil munic. 1901. Duc 2003b, pp. 173 sqq.

[80] Steiger 1997, p. 45. Duc 2003b, p. 181.

[81] Dussex 1999, p. 269.

[82] AEV, DI, Contentieux, 127/103, doc. 1.

[83] AC Sion, SIel 1.

La fin de l'exploitation et les débuts des Services industriels

L'expertise de 1898 sur les installations de l'entreprise Dumont avait constaté que celles-ci n'étaient pas entièrement conformes à la convention, en particulier sur deux points importants: la profondeur trop faible du puits filtrant d'où provenait l'eau potable et la longueur insuffisante des conduites d'eau. La Ville demande donc, avant l'entrée en vigueur de la convention, une amélioration des équipements, et aussi une révision de cette convention, ce que refuse l'entreprise Marius Dumont et Cie en août 1899[78]. Dès lors, la Municipalité, toujours préoccupée par la mauvaise qualité de l'eau, va étudier son propre système d'adduction d'eau et elle reprend l'idée, déjà émise en 1894, du captage des sources de la Fille et des Fontannées[79]. Le projet est très rapidement réétudié, négocié avec Savièse, accepté par les citoyens et réalisé puisque l'inauguration a lieu le 20 octobre 1901[80]. En plus des captages et des conduites d'adduction, la Ville fait construire le premier réservoir de Tourbillon, de 425 m^3, et aussi le bisse dit de Sion ou de la Lienne, qui prend son eau à 1'800 m d'altitude et amène de l'eau de la Lienne dans la Sionne dans le but de compenser ce que les sources ne livrent plus à l'irrigation[81].

A quelles améliorations la société Dumont a-t-elle procédé, jusqu'à quand exactement ses installations sont-elles restées en service? On ne le sait pas avec précision. Grâce à l'estimation de la valeur du capital industriel de la société sur le territoire de Sion, à l'occasion du litige qui l'oppose aux communes de Sion et Bramois à propos du montant des impôts dus[82], on apprend par exemple que, en mars 1900, le réseau de distribution d'eau avait une longueur totale de 4'545 m, soit exactement ce qui était promis à l'origine, et que 23 poteaux en fonte étaient posés dans les rues. Dans une lettre au Conseil municipal de Sion du 3 mai 1901[83], Marius Dumont dit encore: «Nous améliorons en ce moment nos filtres et notre système de pompage, tout en les augmentant pour satisfaire aux demandes et exigences de nos clients.» Ce qui

est sûr, c'est que la société Dumont a été radiée du registre du commerce le 17 août 1901[84]. En 1901, pendant une brève période, deux entreprises distribuaient donc de l'eau potable à Sion et en novembre 1902, la Société d'électricité de la Ville de Sion, qui avait repris les activités de Marius Dumont et Cie, demandait de pouvoir enlever ses conduites d'eau et mettait en location le réservoir de Platta[85]. Il semble donc bien que la centrale hydroélectrique de la Borgne ait cessé de fonctionner au début de 1902. Les installations étaient alors probablement envahies par le sable capté en même temps que l'eau[86]. Quant aux machines, elles ont dû être démontées peu de temps après et réutilisées ailleurs.

Les installations électriques ont connu un sort très semblable. En effet, comme nous l'avons dit, les Dumont se sont désintéressés de leur système de distribution d'eau et d'électricité pour se tourner vers la fabrication d'acétylène. En 1900, ils reprennent l'exploitation de l'usine de Vernayaz mise en service un an auparavant par la Société industrielle du Valais. Pour alimenter cette usine avait été construite en même temps la centrale électrique de Pissevache, perchée à 600 m au-dessus de la plaine du Rhône et tirant partie des eaux de la Salanfe avant qu'elles forment la chute spectaculaire bien connue. Cette centrale est acquise, vers 1900 également, par un industriel bâlois, Grégoire Staechelin, qui ambitionne de contrôler l'ensemble du réseau électrique du Bas-Valais et du Valais central jusqu'à Sion[87].

Cette proximité des deux entreprises va les conduire à s'entendre et va mener à la constitution, en juillet 1901, de la Société d'électricité de la Ville de Sion à laquelle participe Staechelin, Marius Dumont et Cie, ainsi que nombre de bailleurs de fonds de cette dernière entreprise qui espèrent récupérer leur mise. Cette société privée reprend les activités des Dumont à Sion et établit un nouveau réseau électrique, à courant alternatif triphasé celui-là. Dès 1902, l'électricité produite à Vernayaz est distribuée à Sion grâce à une autorisation pro-

84 AEV, AC Nendaz, suppl. 64, docs 1 et 6.

85 Duc 2003b, p. 183.

86 Steiger 1997, p. 44.

87 Duc 2003b, pp. 164 et 207.

visoire[88]. Mais des conflits d'intérêts entre Staechelin et ses associés surgissent. De son côté, la Municipalité de Sion change d'opinion et est à présent convaincue des avantages d'un service de production et de distribution d'électricité qui lui appartiendrait. C'est ainsi que, au 1er janvier 1907, elle reprend à son compte le réseau électrique de la Société d'électricité de la Ville de Sion. Auparavant déjà, elle a décidé de construire sa propre usine hydro-électrique sur la Lienne, usine qui est mise en service le 1er mai 1907[89]. Et le 8 mai suivant, les trois services municipaux du gaz (l'usine à gaz a été reprise en 1898), de l'eau et de l'électricité sont réunis dans ce qui forme désormais les Services Industriels de la Ville de Sion[90].

Epilogue

Après avoir fonctionné quelque cinq années, l'usine de la Borgne est donc arrêtée. Louis Dumont quitte Sion et meurt à Lunel dans l'Hérault en 1908[91]. Son fils Marius, par contre, reste à Sion et travaille pour la Société d'électricité de la Ville de Sion[92]. Grâce aux initiatives multiples des membres de la famille, et de Louis en particulier, à leur opiniâtreté, à leur foi affichée en le progrès technique, à leurs campagnes médiatiques, et malgré leurs méthodes pas toujours parfaitement honnêtes et leur technique parfois brouillonne, ils ont doté la ville de Sion de son premier réseau de conduites de distribution d'eau potable et d'électricité à domicile. Face à eux, le Conseil municipal s'est montré partagé entre entreprise privée et service communal, hésitant à investir et à endetter la commune, qui n'était indépendante de la bourgeoisie que depuis moins de cinquante ans, cela malgré l'avis des experts pourtant compétents et éprouvés qu'il a nommés; mais, après quelques années d'expérience, il a cependant changé d'avis et pris en main la distribution de gaz, d'eau et d'électricité, solution qui nous paraît comme allant de soi aujourd'hui, bien qu'elle soit remise en question dans certains pays.

88 Duc 2003b, pp. 207, 209

89 Steiger 1997, pp. 33, 54, 56. Duc 2003b, p. 218

90 Steiger 1997, p. 59

91 Duc, 2003a, p. 164

92 Duc 2003a, p. 164

BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES

(Par souci de simplification, nous citons de préférence le mémoire de diplôme de Gérard Duc [Duc 2003b] dans lequel le lecteur pourra trouver les renvois aux documents originaux se trouvant dans les archives communales ou les journaux de l'époque.)

AC Sion, A1-1 à A1-4 Archives communales de Sion, Procès-verbaux des séances du Conseil municipal 1848 à 1912.

AC Sion, SIea Archives communales de Sion, Fonds Services Industriels eaux.

AC Sion, SIel Archives communales de Sion, Fonds Services Industriels électricité.

AEV, AC Archives de l'Etat du Valais, archives communales de Bramois et de Nendaz.

AEV, Couchepin Archives de l'Etat du Valais, archives de la famille Couchepin, doc. 116 (Jugement de la Cour d'Appel et de Cassation du Canton du Valais du 22/06/1900. Les Dupont accusent Louis Dumont «de lésion et de dol» lors de la vente de son usine de Vouvry; ils sont déboutés. Arthur Couchepin, de Martigny, est l'avocat de Louis Dumont.).

AEV, DI Archives de l'Etat du Valais, Département de l'Intérieur.

AEV, DTP Archives de l'Etat du Valais, Département des Travaux Publics.

Commission des eaux (1895) *Commune de Sion – Rapport de la Commission municipale des eaux*, brochure imprimée à Sion (Contient un historique du projet Dumont, des études sur les sources des Agettes et de la Fille, du projet Crausaz et Perrier, le projet de convention avec Dumont du 15/03/1895, et un examen de cette convention. La Commission propose à l'Assemblée primaire le projet Dumont).

Conseil municipal (1900) *Propositions du Conseil municipal sur la question des eaux*, brochure imprimée à Sion.

Conseil municipal (1901) *Propositions du Conseil municipal concernant le projet d'adduction à Sion des eaux des sources de la «Fille» et «Fontannées»*, brochure imprimée à Sion.

Curdy Philippe *et alii* (2009) «Rituels funéraires chez les Sédunes: les nécropoles du second âge du Fer en Valais central (IVe – Ier siècle av. J.-C.)», *Archeologia Vallesiana 3*, cahiers d'archéologie romande 112.

Dubuis François-Olivier (1984) «Les anciennes églises Saint-Laurent de Bramois et leur signification pour l'histoire de la paroisse», in *Annales valaisannes*, pp. 109-126.

Dubuis François-Olivier et **Lugon Antoine** (1986) *L'ancienne forge du Pont de Bramois*, Sedunum Nostrum, n° 37.

Duc Gérard (2003a) «La trajectoire d'une famille d'industriels valaisans du XIXe siècle – Les Dumont et les filières techniques de la deuxième Révolution industrielle», in *Annales Valaisannes*, pp. 153-167.

Duc Gérard (2003b) *Les services industriels de la ville de Sion (1867-1914) – Reflet des mutations d'un chef-lieu rural*, Ed. à la Carte, Sierre.

Dumont (1894a) *Projet de distribution d'eau potable et d'éclairage électrique pour la ville de Sion*, brochure imprimée à Bellegarde (selon le catalogue de la Médiathèque VS, l'auteur est Louis Dumont. 1re partie: Introduction, faite à Bellegarde le 20 février 1894. 2e partie: Proposition complémentaire adressée à la municipalité de Sion le 15 février 1894).

Dumont Louis (1894b) *Projet de distribution d'eau potable et d'irrigation, d'éclairage et de force motrice – Extrait de la correspondance entretenue par la municipalité de Sion et MM. Dumont contenant les propositions faites au sujet de la question des eaux et de l'éclairage* 1892-1894, brochure imprimée à Sion.

Dumont (1897) *L'acétylène et son application à l'éclairage – Conférence faite à Annecy le* 22/02/1897 et à Sion le 27/02/1897, brochure imprimée à Sion.

Dussex Armand (1999) «La contrée d'Ayent» in *Les bisses du Valais*, Monographic, Sierre.

Emery Mayor Danielle (1989) *Naissance et développement de l'électricité en ville de Sion: 1860-1959*, mémoire de licence en lettres, Université de Lausanne.

Guzzi-Heeb Sandro (2006) «L'industrie en Valais. Faits, chiffres et développements», in *Un peuple réfractaire à l'industrie? Fabriques et ouvriers dans les montagnes valaisannes*, Editions Payot, Lausanne.

Heim Albert (1895) *Expertise des sources de la Fille*, brochure imprimée à Sion (traduction française de la lettre manuscrite en allemand du 29/10/1894).

Lugon Antoine (1985) «Lieux et gens de Bramois, du bas Moyen Age au milieu du XVIIIe siècle», in *Annales valaisannes*, pp. 151-180.

Mariéthoz François (dir.) (2009) *Les saisons du Petit-Chasseur*, Sedunum Nostrum, annuaire 14.

Mottet Manuel *et alii*,(2011), «Les bâtiments semi-enterrés de Bramois», *Archeologia Vallesiana* 8, cahiers d'archéologie romande 126.

Steiger Jean (1997) *1907 Les Services Industriels de la Ville de Sion – 1997 L'Energie de Sion-Région SA*, 3e éd. complétée (1re éd. 1982, 2e éd. 1993), Services Industriels, Sion.

CRÉDITS DES ILLUSTRATIONS

Photographie Jean-Philippe Dubuis, Aria SA, Sion
› 1

Reproduction carte postale, AC Sion, HPdiv./N108.1
› 2

AEV, 8 DF, 1.2.7
› 3

Carte postale, AC Sion, Wi/46.9.2
› 4

Le Confédéré, 29 mars 1884, p. 2
› 5

D'après Jean Steiger (1993), Services industriels de la Ville de Sion, p. 38
› 6

AC Sion, SIea 4, doc. 1
› 7

AC Sion, SIel 1, p. 50
› 8

Photographie Nicolas Schmidt
› 9, 10, 11

Croquis Roland Favre 2001
› 12, 13, 17

AEV, cote inconnue, d'après FAVRE 2001
› 14

Archives du Service eau et gaz de la ville de Sion
› 15, 16

Photographie Charles Rieder, Médiathèque Valais – Martigny
› 18

© 2014

Sedunum Nostrum

Direction du projet
maquette
Michel Dubas
François Mariéthoz

Conception graphique
mise en page
Karin Palazzolo
www.krnp.ch

Impression
Imprimerie Constantin, Sion